Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 19 (1890)

Heft: 5

Rubrik: À messieurs les membres de la Société suisse pour la propagation du

travail manuel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Charrue

Lecture et étude du chapitre XXV, page 65.

Développement. — La charrue se compose d'un âge, du coutre, du soc, du versoir, des mancherons, du régulateur; c'est un instrument aratoire.

L'âge est une grande pièce de bois. Le coutre coupe la terre verticalement. Le soc coupe la terre horizontalement. Le versoir renverse le sillon. Les mancherons sont en bois; ils servent à guider la marche de la charrue. Le régulateur sert à régler la profondeur du sillon; si je le monte, le sillon est plus profond; si je le descends, le sillon est moins profond. La charrue est tirée par des chevaux ou par des bœufs. Elle est faite par le charron et par le forgeron.

La gravure de la page 17.

LEÇON DE CHOSES

Développement — Je vois, sur cette gravure, une muraille, une fenêtre, un volet ouvert, une vigne, une fleur, deux oiseaux et leur nid.

La muraille est en briques; c'est le maçon qui l'a construite. La fenêtre a un battant ouvert; l'autre est fermé; on y voit que deux vitres.

Le volet est en bois; il est rectangulaire.

La vigne grimpe sur la muraille; ses feuilles grandes et belles ornent la façade des maisons.

J'aime beaucoup les fleurs: elles sont belles et leur parfum est agréable.

Le petit nid est rempli de jolis oiseaux; le père et la mère chantent et leur apportent à manger. Les enfants ne doivent pas les dénicher, car les oiseaux sont très utiles.

Al. R., instit.

A MESSIEURS LES MEMBRES

DE LA

Société suisse pour la propagation du travail manuel

Votre Comité a tenu sa réunion annuelle à Berne, le dimanche 2 mars courant. Nous nous permettons de vous communiquer les principales décisions prises dans cette assemblée.

Dans l'année qui vient de s'écouler, votre Comité s'est fait un devoir de mettre à profit les conseils et les avis contenus dans le

rapport du Conseil fédéral, répondant à notre demande de sub ventionner directement par la Confédération les écoles de travail manuel pour garcons. L'Exposition universelle de Paris offrait la meilleure occasion de nous mettre au courant des expériences faites à l'étranger dans le domaine du travail manuel, de nous faire connaître les diverses méthodes qui y sont employées, afin d'arriver par là à développer et à perfectionner toujours plus notre propre méthode suisse. C'est dans ce but que la Confédération et plusieurs cantons ont accordé des subventions pour visiter l'Exposition de Paris. Des rapports sur la matière ont été envoyés aux autorités et ont paru en partie dans le Pionnier, organe de notre Société.

Le cinquième cours normal donné à Genève a été organisé d'après celui de Fribourg dont le rapport imprimé vous a été envoyé l'année dernière. Nous regrettons de n'avoir reçu de la Direction du cours de Genève ni rapport, ni liste des participants, bien que notre Comité se soit fait un devoir de re ommander le

cours dans le programme qui en avait été établi.

Grâce au concours de la Confédération qui nous a accordé une subvention extraordinaire de 1000 francs, nous avons pu augmenter considérablement notre bibliothèque et notre collection de modèles. Nous possédons actuellement, en fait d'ouvrages et de dessins, à peu près tout ce qui a été publié en librairie dans le domaine des travaux manuels. Dès que nos acquisitions seront classées, nous en publierons la liste dans le Pionnier et dès lors notre bibliothèque sera mise gratuitement à

la disposition de nos sociétaires.

Nous organiserons aussi nos collections de modèle de manière à les rendre facilement transportables. Nous les exposerons en premier lieu à Berne, ensuite à Bâle au prochain cours normal, puis à Lucerne lors de la réunion des instituteurs suisses. A cette occasion, notre collection suisse devra être complétée et nous prions tous nos sociétaires, qui ont fait confectionner par leurs élèves d'autres modèles que ceux qui ont été exécutés dans les cours normaux, de bien vouloir nous en faire parvenir un exemplaire. (Adresse: M. Lüthy, professeur au gymnase de Berne.) Nous exprimons à l'avance tous nos remerciements à ceux de nos membres qui voudront, par l'envoi de modèles nouveaux ou peu connus, concourir au développement des travaux manuels. Il est évident que les objets envoyés resteront la propriété de l'expéditeur qui, en tout temps, pourra en réclamer le renvoi.

Afin d'arriver à la publication d'un ouvrage général pour l'enseignement des travaux manuels en Suisse, nous ouvrirons un concours public avec prix. Nous commencerons cette année par un cours de cartonnage. Un programme détaillé que nous publie-

rons sous peu déterminera les conditions du concours.

A partir du nouvel-an 1891, le *Pionnier*, organe de notre Société, sera publié dans un format plus petit et sera illustré.

Nous le ferons tenir gratuitement à tous nos sociétaires. Pour qu'il puisse être utile à nos membres parlant le français, le Pionnier devra contenir un certain nombre d'articles écrits dans cette langue. C'est pourquoi nous espérons que nos sociétaires de la Suisse romande voudront bien honorer notre journal de leur collaboration. Les communications officielles seront toujours publiées en allemand et en français. Pour indemniser l'éditeur du Pionnier de l'envoi gratuit de ce journal à tous nos sociétaires, notre Caisse centrale lui fera une subvention annuelle de 100 fr., plus 50 cent. par sociétaire. Dans ce but, nous vous proposons d'élever la cotisation annuelle de 2 fr. à 2 fr. 50. Cette proposition devant être ratifiée par la majorité des sociétaires, nous vous invitons à nous envoyer votre avis, jusqu'au 1er mai prochain, en vous priant de bien vouloir l'adresser au président soussigné. Les sociétaires qui ne présenteront aucune réclamation seront considérés comme acceptant notre proposition.

La cotisation annuelle de 1890 sera perçue par 2 fr. vers la fin

de ce mois suivant le mode usuel.

Le nombre des membres de la Société est à présent de 241. Le Comité de la Société, tel qu'il a été constitué le 14 juillet 1889, dans la III^e réunion générale de Lausanne, se compose de :

MM. 1. S. Rudin, à Bâle, président.

R. Scheurer, à Berne, caissier.
W. Zürrer, à Bâle, secrétaire.

4. G. Städler, à Saint-Gall, assesseur.

5. H. Gobat, à Corgémont, assesseur.

6. L. Meylan, à Goumoëns-la-Ville, assesseur.

7. L Gilliéron, à Genève, assesseur.

8. E. Lüthy, à Berne, bibliothécaire.

Ce dernier, d'après les statuts, est nommé par le Comité. Agréez, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération Bâle, en mars 1890.

Au nom du Comité: S. RUDIN.

Bibliographies

I

1. Le premier livre de lecture, d'écriture et d'orthographe, par Legrand. Cours élémentaire. Premier trimestre, 1 vol. in-16 cart., 108 pages. — 2. Idem. Deuxième trimestre, 1 vol. in-16 cart., 104 pages. Librairie classique Eugène Belin.

Ces deux petits livres de lecture se composent de 48 morceaux variés, d'un style simple, naturel et clair. La plupart des sujets sont